

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 21 OCTOBRE 2011

PERSONNES PRESENTES :

Monsieur FERRIER, Adjoint en charge des affaires scolaire,
Monsieur JEAN, Délégué Départemental de l'Education Nationale,
Mesdames HUME et SOUVIE, Représentantes Titulaires des parents d'élèves de l'AAPES
Madame CAILLARD, Représentante suppléante des parents d'élèves de l'AAPES
Monsieur FEYDRI, Représentant titulaire des parents d'élèves de la FCPE
Monsieur CHOUAN, Représentant suppléant des parents d'élèves de la FCPE
Monsieur BAUCHET, Président de la FCPE locale
Mesdames GOSSART et VERELST, ATSEM
Mesdames BAUMHAUER, BLIARD, CECCALDI, DUPLESSIS, SENAY et TARTRON, Enseignantes

ABSENTE EXCUSEE :

Madame BERNIER, Déléguée Départementale de l'Education Nationale

Le conseil est ouvert à 18h00

ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 21 OCTOBRE 2011

TRAVAUX ET ACHATS REALISES / A REALISER (depuis le 21 octobre 2011)

Travaux demandés et réalisés :

- Réparation du toit du dortoir au niveau des infiltrations (entreprise extérieure)
- Réfection des deux dortoirs (le 1^{er} a été fait durant les congés de la Toussaint et le 2nd durant les congés de Noël).
Les peintures ont été faites et les plaques des plafonds ont été changées (services techniques)

Travaux demandés mais non réalisés :

- Isolation de la porte de la 6^{ème} classe
- Obturation de la fenêtre entre le dortoir et la classe des petits.

Travaux à réaliser (demandés) :

- Différentes petites réparations vont ou ont été demandées :
 - o porte extérieure classe des moyens qui ne ferme pas en bas
 - o chaises à vérifier (tampons manquants)
 - o tiroirs des tables des classes de grands à vérifier
 - o supports en bois à réaliser (pour exposition de fin d'année)
 - o pose de chevilles, crochets et fil d'acier dans les couloirs pour exposer les productions des enfants

BUDGETS FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT 2012

Les budgets n'ont pas encore été votés. Nous n'avons donc pas les montant exacts qui ont été accordés. A priori, le budget fonctionnement ne devrait pas changer.

En ce qui concerne l'investissement, nous avons demandé :

- 1000 € pour des achats de vélos,
- 720 € pour renouveler du matériel en salle de motricité,
- 600 € pour renouveler et enrichir notre matériel informatique
- 600 € pour aménager la classe des grands (coin cuisine)
- Ainsi qu'un meuble télé qui n'était pas chiffré

A priori, seulement la moitié de ce que nous avons sollicité nous serait accordé et aucun budget pour l'informatique. Nous devons donc choisir le matériel le plus urgent pour les enfants.

Il a été signalé tant par les parents d'élèves que par les enseignants qu'il était dommage qu'aucun budget informatique ne soit accordé dans la mesure où l'informatique fait partie des programmes de l'école primaire. Les enseignants se débrouillent pour récupérer des ordinateurs auprès des entreprises mais cela devient de plus en plus délicat.

L'école dispose de deux ordinateurs achetés par la mairie, il y a plusieurs années ; l'un est dédié à la direction et l'autre aux enseignants. Si l'un des deux venait à ne plus être en état de fonctionner, la question de son remplacement en urgence est donc posée.

EFFECTIFS ACTUELS

A ce jour, il y a 145 élèves à l'école. Un enfant arrivera le 12 mars prochain. Nous aurons donc 146 enfants (40 enfants de petite section, 61 enfants de moyenne section et 45 enfants de grande section).

Les prévisions pour la rentrée prochaine sont en baisse (40 Petits, 40 Moyens et 61 Grands). La décision de fermer notre 6^{ème} classe a été prise aujourd'hui par l'Inspection Académique. Nous devrions donc avoir un effectif d'environ 28 enfants par classe à la rentrée

INFORMATIONS DIVERSES

- Tous les élèves de grande section ont bénéficié d'une visite médicale par l'infirmière scolaire. 5 enfants ont été vus par le médecin scolaire, sur demande de l'infirmière.
- A Noël, tous les élèves ont bénéficié d'un goûter offert en partie par la coopérative scolaire et par la municipalité. Ils ont également eu des cadeaux collectifs pour les classes.
- Le spectacle de Noël prévu le 16 décembre dernier à la Passerelle n'a pu se faire du fait d'une alerte météo et de l'interdiction qui nous a été faite, par l'Inspection Académique, de quitter les établissements scolaires. Ce spectacle n'a pas été reporté et ne sera pas remplacé (budget 2011 non reportable)
- Les élèves de Grande section ont assisté à un concert JMF le 14 novembre dernier à la Passerelle
- Les élèves de Grande section ont bénéficié d'un petit déjeuner, encadré par le diététicien, le 24 novembre dernier à l'issue d'un travail mené en classe sur l'alimentation.
- En ce qui concerne les activités sur la sécurité routière et domestique, Monsieur Gaujard, ancien pompier, intervient toujours sur notre école. Il a notamment encadré les sorties piétons, courant novembre, pour tous les élèves de l'école. Une deuxième sortie piétons aura lieu courant mars pour les PS et les MS afin de vérifier ce qu'ils ont retenu. Tous les élèves ont eu une intervention « Incendie ». Celle-ci leur permet de savoir comment réagir en cas d'incendie. Les GS et les MS ont eu (ou auront) l'animation « Apprendre à porter secours ».
- Toutes les classes bénéficient, cette année, de 3 ou 4 animations à la bibliothèque municipale. Les dates d'animation sont fonction des thématiques proposées par la bibliothèque.
- L'école a participé, lors de la semaine des droits de l'enfant, à la réalisation de productions en arts visuels
- Toutes les classes sont allées à la ludothèque de Fleury les Aubrais pour une demi-journée de jeux. Les classes se sont groupées par 2 afin de limiter les dépenses de transport)
- Les élèves de PS ont pu bénéficier d'un petit spectacle proposé par l'Association Champ d'Eveil
- Le partenariat sollicité auprès de l'association du Rayon d'Or n'a pas abouti. Les membres de l'association ne semblent pas avoir le temps
- Par contre le partenariat avec la chorale Chantemoy a commencé dans la mesure où les enfants, lors des chorales de classe, apprennent des chants communs choisis avec la chorale Chantemoy. Le 20 avril prochain, une première rencontre aura lieu avec les choristes afin que les enfants puissent chanter avec eux les chants déjà appris.
- Une journée « Ecole ouverte » aura lieu le Samedi 2 juin prochain L'intitulé de l'exposition sera « De la trace aux écritures ». Horaires probables 17h00 – 18h 30 : Exposition des travaux des élèves + goûter proposé par l'école – 18h45 – 19h45 : Chants avec la chorale Chantemoy au Centre Culturel
- Les élèves de GS participeront aux 8 EPS courant avril.
- Les élèves bénéficieront d'un spectacle, financé par la coopérative scolaire, le Mardi 27 mars prochain. Il sera proposé par la Compagnie l'Arbre à Musique et s'intitulera « Le moulin à paroles ». Ce spectacle aura lieu dans les locaux de l'école
- Les sorties : les élèves de GS iront certainement visiter le Zoo de Beauval, courant mai ou juin 2012
- Les enfants de MS iront visiter une ferme Aux Bordes, le mardi 29 mai.
- Les enfants de PS iront certainement visiter une ferme, courant mai.

QUESTIONS DES PARENTS

AAPES

1/ La journée du 2 juin

Comment pensez-vous organiser la journée ou demi-journée du 2 juin ?

Est-il prévu de prévenir les parents assez tôt car c'est une période en général très chargée et les enfants risquent de ne pas être présents entre autre pour la partie « représentation chorale » ?

Cf plus haut . Une information a été donnée, par l'intermédiaire du cahier de liaison, le soir des congés d'hiver.

2/ Le service minimum en cas de grève

Depuis quand le service minimum est-il en place ?*

Comment se passe ce service minimum ?

Comment les parents sont-ils mis au courant ?

Réponse de la mairie : *Lors de la dernière grève, un service d'accueil a été mis en place sans que personne ne soit au courant. C'est la responsable du service jeunesse qui a décidé de le mettre en place. A partir de maintenant, et comme avant, aucun accueil des enfants ne sera mis en place en cas de grève.*

Remarque de la directrice : *Il est demandé à ce que si cette situation devait malgré tout se représenter, que les enseignants soient prévenus, de façon à ce qu'à leur tour ils puissent prévenir les parents. De plus, d'un point de vue de la responsabilité, il est également demandé que dans le cas d'un accueil périscolaire, les enfants soient effectivement pris en charge sur tout le temps scolaire (soit 6 heures effectives) et non, comme cela a été le cas lors de la grève dernière. En effet, quand une prise en charge est organisée par la municipalité, la responsabilité n'incombe plus à l'école mais à la municipalité. Il est donc important que la prise en charge et la surveillance des enfants soit effective et continue et qu'elle ne soit pas confiée, par moment, aux enseignants non grévistes qui ne sont en aucun cas responsables d'enfants qui sont sous la responsabilité des animateurs.*

3/ Le nettoyage de la cour en cas d'intempérie

Lors des épisodes de neige et de très grand froid, la cour est-elle nettoyée par les services municipaux ?

Réponse de l'école : *Les abords de l'école ont été rapidement et bien dégagés. En ce qui concerne la cour, elle est difficile d'accès pour les enfants dans la mesure où pour parvenir à la cour en elle-même il faut pouvoir descendre de la « terrasse » qui elle est toujours verglacée. Pendant la période froid et de gel qui a eu lieu courant février, nous n'avons donc pas sortis les enfants tant que la terrasse était verglacée.*

Réponse de la mairie : *Aucune réponse, les services techniques n'étant pas présents au conseil.*

FCPE

1/ Travaux effectués dans la salle de sieste

Comment les travaux se sont-ils déroulés . L'école a-t-elle subi quelques nuisances à cette occasion ? Quels en sont les résultats ?

Réponse de l'école : *Cf plus haut. La seule nuisance a été que les jours de rentrée, il a fallu tout nettoyer car le ménage n'avais pas été fait suite aux travaux. Pour le moment, tout se passe bien et nous n'avons constaté aucune fuite.*

2/ Suppression de la fourniture des sapins de Noël dans chaque classe

Un courrier avait été adressé à Monsieur le Maire suite à la décision tardive de ne plus fournir de sapin pour chaque classe.

Réponse de la mairie : *Cette décision avait été prise bien avant le mois de décembre. Une mauvaise coordination des services a fait qu'une demande a été faite auprès des directeurs d'école afin qu'ils recensent le nombre de sapins nécessaires et que cette dernière n'a pas aboutie dans la mesure où une décision antérieure avait été prise. Il a donc été décidé ne plus fournir de sapin dans chaque classe. Pour l'année prochaine, si des enseignants ont des projets spécifiques en lien avec les sapins de Noël, ils devront faire une demande spéciale et la commune leur fournira un sapin pour leur classe.*

3/ Challenge bouchons 2012 – INFORMATION -

C'est du 12 mars au 5 avril prochain que les enfants de toutes les classes de maternelle et d'élémentaire de Semoy pourront participer de nouveau à une grande collecte de bouchons, dans le cadre du tri et du recyclage et d'une action de partenariat avec l'association « Bouchons ça roule » et la mairie de Semoy. Pendant 3 semaines, tous les enfants pourront ramener dans leur classe les bouchons collectés à la maison (soda, eau minérale, lessive liquide,...mais aussi bouchons de liège). Le but, pour chaque classe, est de collecter le plus de bouchons. Des pesées seront effectuées à chaque fin de semaine, afin de savoir quelle classe est en tête de cette « compétition ». Ces bouchons seront remis à l'association « Bouchons ça roule » qui les livrera à une entreprise chargée du traitement et du recyclage. Ces bouchons seront par la suite transformés en d'autres objets. Selon la quantité collectée, une somme d'argent sera reversée par l'association. L'argent obtenu grâce aux efforts de collecte des enfants leur permettra de démontrer leur solidarité avec l'un de leur camarade handicapé. L'action ou l'achat proposé sera déterminé directement avec l'enfant et sa famille. De plus, les deux classes arrivées en tête, l'une en maternelle, l'autre en primaire, gagneront une activité collective proposée par la FCPE.

Le conseil est clos à 20h00

La directrice,
Carole SENAY

Pour l'AAPES,

Pour la FCPE

Prochain conseil d'école MARDI 19 JUIN 2012 à 18h00